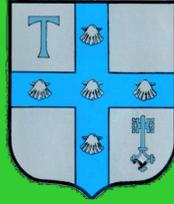


# LE PETIT PERONNAIS

COMMUNE DE PERON



No 49  
Juillet-Septembre 2008

Si vous avez man-  
Arts de la Rue, voici  
vous donnerons l'en-  
prochain.



qué le Festival des  
quelques photos qui  
vie d'y participer l'an



La mise au tout à l'égout et les travaux  
d'aménagement du bas de Greny sont  
enfin finis.



N'hésitez pas à y passer pour voir  
cette jolie réalisation.

## Incinérations diverses :

*Arrêté préfectoral du 6 octobre 2005*

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit. La valorisation de ces déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

*Arrêté municipal du 14 mars 1996*

- Il est formellement interdit de brûler tout déchet à moins de 200 mètres des habitations.
- Il est interdit d'enfumer son voisinage, même si l'incinération a lieu à plus de 200 mètres des habitations.
- Les déchets de jardin et autres doivent être déposés à la déchetterie prévue à cet effet.

## Dépôts sauvages :

Régulièrement nous trouvons des déchets de toute nature déposés sur les bas côtés des chemins, nous vous rappelons que :

Tout dépôt sauvage de déchets ou de détritiques de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute de déchets ménagers ou de déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales sont interdits.

Il y a sur la commune 6 points verts pour le carton, papier, plastique, verre, une déchetterie et un ramassage hebdomadaire des ordures ménagères.



Voici ce que l'on trouve dans notre commune (près du rond-point du Martinet).

A quoi sert la déchetterie ??

Et ce n'est pas tout , suite page 8.....

# Le Carnet communal

## Naissances



Charlie PIOT le 9 mai  
Maxime BELOTTI le 20 juin  
Kim DELETRAZ le 28 juin  
Faustine HENRY le 30 juin

## Décès

Denis PENEY-GIRARD le 4 mai  
Laurent MAINGUEUX le 2 juin  
Odette THOMAS née GRENARD, le 29 juin

## Mariage



Tony BELLARDANT et Maria DE ALCANTARA, le 21 juin  
Michaël GROSJEAN et Emilie Rency GERMAIN, le 28 juin  
Mikaël PERARD et Sophie JACQUET, le 12 juillet  
Fabien BELOTTI et Emmanuelle LUCAS, le 19 juillet  
Christian LEGROS et Karine BERNARD, le 26 juillet

## **LA COMMUNE DE PERON RECRUTE** **ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT** **A temps complet**

### Poste :

- Conduite de véhicules (tracteur, épaveuse...)
- Déneigement
- Travaux d'entretien sur voirie, bâtiments communaux, espaces verts.

### Profil souhaité :

- Permis poids lourds exigé
- Connaissances en électricité, plomberie, chauffage, mécanique, souhaitées
- Connaissances en matière d'entretien d'espaces verts indispensables
- Aptitude à travailler en autonomie, polyvalence.

### Rémunération :

Contrat à durée déterminée  
Primes mensuelles + 13<sup>ème</sup> mois  
Prestations d'action sociale.

Poste à pourvoir à partir d'octobre 2008.

Pour de plus amples informations : 04 50 56 31 08

Adresser vos candidatures avec CV à :

Monsieur le Maire  
Mairie  
1 place St Antoine  
01630 PERON

Ou Par courriel : [mairie.peron@cc-pays-de-gex.fr](mailto:mairie.peron@cc-pays-de-gex.fr)

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en juillet, août, septembre 1992, venir avant le 15 octobre 2008.**

Pour toutes questions relatives au service national,

téléphonez au **03.04.38.36.36**

minitel : **3615 ARMEE**

internet

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

Vous avez été nombreux à apprécier la nouvelle présentation du dernier « Petit Péronnais », couleur, papier différent, mise en page et, une fois n'est pas coutume, vous avez été nombreux également à nous le dire. Soyez certain que toute l'équipe rédactionnelle mettra toute son énergie et son savoir-faire pour vous proposer, quatre fois par an, un journal d'une qualité identique, voir meilleure.

La réfection de la rue Dommartin, à Greny, est terminée (voir photos) et je voulais remercier les riverains de la patience qu'ils ont manifesté pendant la durée du chantier plus longue que prévue. La faute à une entreprise de travaux publics, mandatée par la CCPG, qui a mal appréhendé un travail dans un site habité et dans une rue étroite, et puisqu'il faut aussi savoir « balayer devant sa cour », la faute à l'entreprise retenue par la commune qui est intervenue bien plus tardivement que prévu pour réaliser les enrobés et la pose des pavés porphyres.

Deux déceptions cet été, venant de la CCPG et d'un de ses satellites, le SCOT.

Il semble que l'unité de traitement des bois prévue sur le site de Baraty ne se fasse plus à Péron. Officiellement, rien n'est venu corroborer l'abandon du projet mais les bruits de couloir et les paroles de certaines personnes me laissent plus que perplexe. Le motif évoqué est le coût de la route à réaliser puisque nous ne voulons pas que les camions qui livrent la plate-forme et ceux qui en repartent pour livrer les chaufferies ne transitent par Logras. J'espère pour le prochain « Petit Péronnais » avoir des informations plus précises.

Le deuxième mécontentement vient du PLU et pour être plus précis de l'agrandissement de la zone commerciale de Pré Munny. Suite à une réunion avec les services de l'Etat, le SCOT et la Chambre d'Agriculture, nous avons présenté un projet de zone commerciale d'une taille d'environ 6 hectares jumelée avec une zone artisanale de 2 hectares, en précisant que de nombreuses entreprises ou sociétés sont demandeurs pour s'établir à Péron.

Ce projet semble trop important pour les services du SCOT qui, dans le cadre du développement durable, préfère que le Sud Gessien « fasse » ses courses dans un croissant allant de Thoiry à Ferney-Voltaire puisque nous n'avons pas de transports en commun. On peut s'interroger sur cette vision du développement durable qui voit toute une population se déplacer en moyenne et au minimum de 10 kilomètres pour se rendre au plus près, soit la zone de Thoiry, au lieu de graviter autour de la zone de Péron qui ne nécessite qu'un déplacement moyen de 5 kilomètres.

Pour ne pas perdre de temps et être susceptible de recours devant le Tribunal Administratif, nous avons revu notre copie et avons présenté, fin juillet aux organismes associés un principe d'aménagement réduit de moitié. Nous sommes pour l'instant dans l'attente des réponses desdits organismes.

Avant de vous quitter et pour ne pas rester dans une note trop triste je voulais féliciter le Centre de Loisirs qui a organisé, le 11 juin, le festival des Arts de la Rue (voir photos), en collaboration avec le festival du même nom de Gex. Nous essayerons de pérenniser cette soirée qui méritera dans les années futures plus de public et une meilleure météo. Et féliciter aussi, la Boule Péronnaise pour sa superbe organisation du 14 juillet qui a vu une participation très importante des Péronnais et des Péronnaises.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée et plus particulièrement aux enfants de 3 ans qui en rentrant à l'école maternelle s'engagent sur un bien long chemin.

ARMAND Christian

# Conseils Municipaux

**Avril 2008**

## DELIBERATIONS

- Nouvelle délégation de service public pour l'exploitation de l'auberge communale « La fruitière » suite à la décision du délégataire de résilier le contrat au 31 août 2008.
- Prescription de la révision du PLU approuvé le 12 avril 2007 afin :
  - de réaliser sa mise en compatibilité avec le SCOT
  - de permettre l'extension de la zone d'activités de Pré Munny
  - de poursuivre le développement du pôle d'équipements publics et collectifs
  - de réexaminer certaines limites entre espaces naturels et agricoles
  - d'adapter les documents au schéma directeur des eaux pluviales.

## POINTS DIVERS

### **Voirie**

- Réunion avec un géomètre pour définir et planifier l'ensemble des projets de sécurisation
- Installation d'un radar fixe sur la 2x2 voies courant août.

### **Conseil d'école**

Lettre du conseil d'école à l'inspecteur de l'éducation nationale mentionnant leur « ras le bol » quant au manque de remplaçants.

## COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Signature du permis de construire pour le hangar de stockage des plaquettes, à Baraty.

## COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

Permis de construire

- CCPG, pour la construction d'un réservoir d'eau, chemin des Marais. Avis favorable.
- CCPG, pour la construction d'un hangar de stockage en Baraty. Avis favorable.
- GAGGINI D., pour la construction d'une villa, chemin du Molard. Avis favorable.
- SCI Lelaizant, pour la transformation d'un bâtiment en bureau et appartement. Avis favorable.

**Mai 2008**

## DELIBERATIONS

- Projet de franchissement du ruisseau de Péron (rond point du Martinet), cet ouvrage doit prendre en compte les incidences sur le milieu naturel : conditions de ruissellement des eaux pluviales, qualité des eaux, habitats d'intérêts...
- Convention pour mission d'étude et d'assistance à la ré-

vision du PLU avec le Groupement Territoires (Sartori/Nicod).

- Convention entre l'Etat et la commune pour assistance technique des dossiers d'urbanismes dont elle n'a pas de service compétent.
- Demande d'aide à la région Rhône-Alpes pour les travaux sylvicoles 2008 (montant 1692 €).
- Election des délégués des Syndicats Intercommunaux :
  - Association des communes forestières de l'Ain  
Titulaire : Claude Girod  
Suppléant : Olivier Piberne
  - Parc Naturel Régional du Haut Jura :  
Titulaires : Claude Girod, Olivier Piberne  
Suppléants : Christian Armand, Brigitte Caretti
  - Syndicat des travaux forestiers du Haut Bugey :  
Titulaires : Claude Girod, Olivier Piberne  
Suppléants : Christian Armand, Bernard Levrier
- Renouvellement de la commission communale des impôts directs, proposition à la direction des services fiscaux des contribuables ci-après :  
Titulaires : Jean-Luc Moutton, Bernard Gaillet, Maxime Collet, Régis Blanc, France Charvet, Michel Brulhart, Christian Chauville, Claude Définod, Christian Piozin, Yvette Filippi, Roland Bossy, Louis Michaud  
Suppléants : Jean-Paul Décombaz, Janine Lévrier-Ferrollet, Simone Donche, Danielle Dumur, Michelle Thibault, Léon Beaupoil, René Vauris, Claude Henchoz, Yves Thomas, Jean-Paul Comestaz, Arthur Delecraz, Thierry Tavernier.
- Renouvellement de la commission communale d'aménagement foncier :

Propriétaires de biens fonciers non bâtis :

Titulaires : Yvonne Girod, Régis Blanc, Paul Tissot  
Suppléants : Lucien Cuzin, Roland Bossy

Propriétaires forestiers :

Titulaires : René Besson, Gérard Tignon-Choudant

Suppléants : Edmond Clerc, Jean-Luc Moutton

Représentants du conseil municipal :

Titulaire : Hervé Peray

Suppléants : Bernard Levrier, Claude Girod

- Election de 2 délégués supplémentaires pour le CCAS :  
Andrew Davis, Dominique Gigi.

## POINTS DIVERS

-Budget

Participation du Conseil Général pour les travaux de la route de la plaine à Greny à hauteur de 52542 € sur un total de 91934 €.

-Voirie

Modification du carrefour et pose de 2 ralentisseurs devant le café du Branlant.

-Ecole

Mme Matera, Inspectrice de l'Education Nationale est venue pour s'expliquer sur la question des remplacements et quelques autres points.

## COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

En raison du futur collège de Péron, le Conseil Général a décidé de revoir la carte scolaire sur l'ensemble des collèges gessiens et bellegardiens pour essayer d'uniformiser les effectifs.

## COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

Permis de construire

- Bauer A., pour villa, rue de Paruthiol. Avis favorable.
- Delattre S., aménagement d'un bâtiment existant, chemin de la Pierre à Niton. A revoir.

## Juin 2008

### DELIBERATIONS

- Acquisition du terrain situé à la fourche de la route de Péron et de la route du Four à Chaux pour y aménager un parking.
- Demande de subvention auprès du Conseil Général (amendes de police) pour sécurisation de 3 carrefours route de Lyon.
- Désignation d'un avocat suite au recours par les consorts Girod contre le PLU, auprès du tribunal administratif de Lyon.

### POINTS DIVERS

- PLU : présentation des projets d'aménagement de l'extension de la zone de Pré Munny et de la zone « Sur Anna ».
- Appel d'offres dans la presse pour la nouvelle délégation de l'auberge « La Fruitière ».
- **Voirie**
  - Pavage des bordures rue Dommartin.
  - Reprise des alimentations d'eau du chemin du Molard par la CCPG.
  - La CCPG lance une révision du schéma directeur de l'assainissement.

## COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

**Déchiqetterie** : la prise en compte des travaux de réfection du chemin d'accès au site, de l'ordre de 350 000 € remet en cause l'opération.

### **SIVOS**

- Le mur d'escalade est en cours d'adjudication mais pose un problème puisque les entreprises demandent un supplé-

ment d'environ 25 000 €. Refus de l'exécutif du SIVOS qui estime que celui-ci a toujours été prévu.

- L'avancement des travaux est conforme au planning.

### **Office de tourisme de Collonges et de sa région**

Les charges du local de l'OT étaient payées par la commune de Collonges. Ces frais devront être pris en charge par l'OT à partir de cette année. Le local reste à la charge de la commune de Collonges.

## COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

### • Permis d'aménager

- Demestral, pour division d'une parcelle en Genevray. Avis favorable.

Permis de construire

- Côme J., pour villa, rue de la Fontaine-Chargonnet. A revoir.

- Girod L., pour aménagement d'un hangar en logement, rue du Branlant. Avis favorable.

- Lagadec P., pour abri de voiture, rue de Paruthiol. A revoir.

- 01Rénovation, pour réhabilitation d'une ferme + construction de 3 villas, route de Lyon à Logras. Avis favorable.

- Duchemin J.M., extension d'un bâtiment existant, rue Dommartin. Avis favorable.

- Baer A., modificatif PC (pente de toit), rue de Paruthiol. Avis favorable.

- Lagadec P., aménagement d'un bâtiment existant, rue de Paruthiol (2 appartements en 1). Avis favorable.

- Bargaud D., villa, route de la Combe. Avis favorable.

• Bilan positif de la bibliothèque. Augmentation continue du nombre d'adhérents. Il y a encore beaucoup de livres et de CD qui ne reviennent pas.

• Le spectacle du « Festival des Arts de la Rue » du 11 juin à été très apprécié par les gens présents. Il sera reconduit l'année prochaine.

### **Voirie Sécurité**

Demande par les riverains d'un ralentisseur au panneau Feigères route de Choudans. Proposition d'un « gendarme couché », 2000 € contre 7000 € pour le « Coussin Lyonnais » initialement prévu.

### COURRIER

Lettre du SDIS pour nouveau sapeur pompier à Péron, Mlle PINHEIRO Célia.

## INFORMATIONS

L'année prochaine, nous allons « mettre à jour » la numérotation sur toute la commune.

Toutes les personnes qui n'ont pas leur numéro de maison

-soit parce que c'est une nouvelle construction

-soit par oubli de notre part

-soit parce que vous n'êtes pas venu le chercher

peuvent venir le signaler au secrétariat de la mairie.

Il faut penser que cela aide ENORMEMENT toutes les personnes qui se rendent à votre domicile (médecin, pompier, livreur...)

Merci de penser à eux.

Dominique Blanc

## AUBERGE COMMUNALE « LA FRUITIERE »

OU

### CHRONIQUE D'UN DEPART ANNONCE

- Le 2 octobre 2002 la Commune signait avec Mme NEDELEC un contrat d'affermage lui permettant de gérer l'auberge communale pendant 7 ans avec une entrée dans les lieux en fin d'année 2002 . Ce contrat, outre le fait qu'il soumettait les 2 parties à différentes obligations, ne prévoit pas que le bien commercial créé par le délégataire lui appartient au bout des 7 années d'exploitation. La commune mettait à la disposition du délégataire le bâtiment comprenant une salle de restauration de 40 couverts environ compris tables et chaises, une cuisine équipée, une salle pour un bar, 7 chambres d'hôtel équipées totalement hormis draps et couvertures, et 2 appartements : un 4 pièces et un studio, le tout pour une location mensuelle de 2 833.33 €uros actualisable tous les ans.

- Le 22 mars 2004 la Commune signait avec Mme NEDELEC un avenant au contrat d'affermage pour constater une entrée dans les lieux le 16 janvier et pour reculer le versement de la première redevance mensuelle au 1<sup>er</sup> mai 2004.

- Le 9 août 2004 la Commune signait avec Mme NEDELEC un 2<sup>ème</sup> avenant au contrat d'affermage permettant à la commune de se faire rembourser par la trésorerie la TVA payée pour les travaux soit plus de 180 000 €uros. Cette TVA, après entente avec les services fiscaux, étant amortissable sur 27 années.

- Le 14 novembre 2007, Mme NEDELEC nous faisait part, par courrier, de son souhait d'arrêter l'exploitation de l'auberge pour des motifs économiques.

- Le 31 janvier 2008 ce départ était annoncé à la population lors de la cérémonie des vœux.

- Le 11 avril 2008 l'exécutif communal (maire + adjoints) recevait, à sa demande, M. NEDELEC qui nous proposait une somme pour la reprise du « fond » à l'expiration du contrat d'affermage. Cette somme étant jugée trop faible (pour mémoire un fond dans la restauration est estimé entre 80% et 150% du chiffre d'affaire), une proposition était faite pour que M. NEDELEC vienne expliquer devant le Conseil Municipal du 7 mai les raisons de cette proposition. Après un accord de ce dernier, celui-ci nous a précisé, quelques jours plus tard, que finalement il ne souhaitait plus ce rendez-vous et qu'il maintenait sa décision de quitter l'auberge.

- Le 17 août 2008 les derniers repas étaient consommés et le 31 août les appartements seront libérés par les délégataires.

Pour terminer cette chronique je voudrais remercier M. et Mme NEDELEC d'avoir choisi PERON pour exercer leurs débuts dans le difficile métier de restaurateur. Les remercier pour l'excellente cuisine et le non moins excellent service qu'ils ont proposé durant ces quatre ans et demi et pour leur souhaiter le meilleur avenir possible, tant personnel que professionnel.

Aujourd'hui, nous allons rentrer en négociation avec 2 nouveaux candidats pour la reprise, toujours en affermage de l'auberge communale pour une réouverture en décembre 2008.

GIROD Claude

## **Bruits (arrêté préfectoral)**

### **Travaux de bricolage et de jardinage**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

---

### **CHANTIERS**

*(chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air)*

Tous les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores pour le voisinage sont interdits :

- Tous les jours de la semaine de 20 h à 7 h
- Toute la journée des dimanches et jours fériés, excepté les interventions d'utilité publique en urgence.

---

### **Vitesse et stationnements :**

Pour mémoire la vitesse est limitée dans la commune à 50 km/h et avec, certains secteurs à 30 km/h. En outre il est interdit de stationner sur le **rond-point de l'école** ; le parking de la salle Champ-Fontaine situé à proximité de l'entrée permet de déposer les enfants en toute sécurité. Attention au respect de ces règles car des contrôles seront effectués par la gendarmerie.

### **Containers :**

Les containers doivent être déposés au bord de la chaussée le mercredi soir et être retirés au plus tard en fin de journée le jeudi soir.

Ils ne doivent pas gêner la circulation et la visibilité des véhicules.

### **Haies en bordure des routes et chemins :**

De nombreuses haies débordent actuellement sur la voie publique, il est demandé à chaque particulier de tailler celles-ci afin de ne pas gêner les piétons, la visibilité des véhicules, la signalisation verticale, l'éclairage public, et les engins de déneigement.

Si d'ici fin octobre, rien n'a été fait, une entreprise sera mandatée par la commune, et une facture calculée au prorata du temps passé sera envoyée à chaque riverain.

## **OPERATION BRIOCHES 2008**

Le SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 OCTOBRE 2008

Comme chaque année, faites leur bon accueil.

## NUISANCES DIVERSES.

*Les contrevenants à la réglementation  
s'exposent à des poursuites de la commune et de la gendarmerie.*

### Nuisances des chiens :

De nombreuses plaintes concernant les chiens arrivent en mairie (agressions, aboiements etc.) :

deux dames sont venues se réfugier à la mairie car un chien agressif était en train de divaguer sur la route de St Jean, une personne est venue se plaindre des aboiements d'un chien.

Il est rappelé qu'une loi existe pour la divagation des chiens et les nuisances sonores, donc à tout moment, votre chien peut être capturé et mis en fourrière, pour le récupérer vous devrez vous acquitter d'une forte amende, sans quoi il pourra être euthanasié.

Si vous êtes agressé par un chien, ou si vous remarquez l'agressivité d'un chien vous devez venir le déclarer en mairie.

Tout chien agressif, divaguant sur la voie publique devra faire l'objet d'une évaluation comportementale, comme la loi le stipule.

Voir aussi tribune libre

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

*Concerne les français et les européens*

### Si vous venez d'emménager à Péron ou si vous n'êtes pas encore inscrit(e) :

Vous pouvez venir vous inscrire en mairie avant le 31 décembre 2008 muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, ou autre de moins de 3 mois).

## FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

*Pour fêtes de fin d'année*

le secrétariat sera fermé  
les vendredis 26 décembre 2008 et 2 janvier 2009.



## **CROIX-ROUGE FRANÇAISE**

Depuis avril 2007, la Croix-Rouge a ouvert une « Epicerie sociale » à Préveessin pour venir en aide à un public en difficulté économique. Elle fonctionne comme un magasin, où l'on choisit ses produits de première nécessité mais dont le prix à payer représente 10% de leur valeur marchande.

Pour y avoir accès, les personnes doivent obligatoirement s'inscrire à la délégation.

INSCRIPTION le mardi de 14h30 à 18h à la Délégation Gex-Ferney  
453, route du Nant  
ZA, Clos de Magny  
01280- PREVESSIN-MOENS  
☎ 05.50.42.40.35

# Associations



## Amicale des Chasseurs à l'Arc du Pays de Gex

Les Chasseurs à l'arc ont leur Association établie à Péron. Elle a pour but de réunir tous les passionnés de chasse sportive à l'arc et tireurs sur cibles du Bassin Lémanique.

Un mode de chasse qui a su traverser le temps, car elle est ancestrale. C'est une chasse authentique, difficile, où les prélèvements restent assez faibles, et dont l'éthique et le respect priment avant toute chose. Ce mode de chasse a comme particularité de permettre une approche silencieuse du gibier, elle nécessite une connaissance parfaite du biotope, ainsi que les mœurs des différents gibiers chassés. Elle permet une vraie proximité avec l'animal sauvage, dans un engagement physique où la sensation de contact réel et la distance de décoche, délivrent des sensations extrêmement fortes. Nous avons mis en place un parcours de cibles animalières 3D, en forêt naturelle privée, réservée à tous les Membres, afin de s'entraîner pour se perfectionner à la décoche.

L'Amicale des Chasseurs à l'Arc du Pays de Gex est affiliée à la Fédération Française des Chasseurs à l'Arc. Son bureau est l'organe dirigeant, composé de son Président JEGO-DUFFLOQC Charles, son Vice-Président DUCRUET André, son Trésorier DEBORNE Denis, son Secrétaire et Instructeur DUPRAZ Pascal, ses Membres du Bureaux DUPRAZ Romain et FIGUET Benjamin, ainsi que son Membre d'Honneur ROYER Aimé.

Un site web est en construction.

Vous pouvez nous joindre pour plus de renseignements au **06.22.45.33.94**, ou par mail : [jego-dufflocq.charles@orange.fr](mailto:jego-dufflocq.charles@orange.fr) le Président se fera un plaisir de vous répondre.



**LA ROULINOTTE** vous connaissez ? Cette halte-garderie itinérante, associative et d'origine péronnaise, dont le BébéBus sillonne le Pays de Gex et assure de ci, de là avec les sourires de Murielle, Marie et Noémie, et pour quelques heures, l'accueil de vos petits :

à Péron le lundi de 8h45 à 11h45

à Sauvigny/Versonnex le mardi de 8h45 à 15h45

à Echenevex le jeudi de 8h45 à 11h45

à Chevry le vendredi de 8h45 à 11h45

à St Jean-de-Gonville le vendredi de 13h45 à 15h45

Le samedi 27 septembre à Péron, salle Champ Fontaine, la Roulinotte organise son désormais traditionnel **dépôt-vente** de vêtements enfants, jeux, matériel de puériculture.

Pour tous renseignements, contactez dès le 1<sup>er</sup> septembre la Roulinotte au 06 88 90 10 55



# BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron  
04.50.56.41.39

Quoi de neuf cet automne ?

A noter dans vos agendas, **ROCK SANS ALCOOL, c'est à PERON**, le samedi 11 octobre dès 19h à la salle Champ-Fontaine, 5 € l'entrée, buffet-buvette sur place.

Lors de cette soirée organisée par les bénévoles de la Bibliothèque de Péron, les amateurs de rock pourront voir et entendre des talents gessiens dont quelques uns sont connus et reconnus au-delà du Pays de Gex.

D'ici là, la Bibliothèque vous ouvre ses portes et vous accueille :

le mardi de 16h30 à 18h

le mercredi de 17h à 18h30

le vendredi de 16h30 à 19h

le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h

Et si vous avez quelques heures de libres, venez rejoindre notre équipe pour partager votre passion de la lecture et des livres, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...

Nous nous réjouissons de vous retrouver ou vous rencontrer le samedi 6 septembre sur le forum des associations.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**Le 6 septembre de 9h à 13h les associations locales seront regroupées à la salle CHAMP FONTAINE.**

**L'occasion pour tous les habitants, nouveaux et anciens, de découvrir les activités présentes sur la commune et de prendre contact avec les bénévoles des nombreuses associations.**

## ***MIEUX HABITER SON CORPS***

*Notre corps est une merveille très précieuse. Mais la plupart du temps nous l'écoutons uniquement quand il donne des signes de douleur.*

*Il mérite mieux ! Avez-vous envie de consacrer une heure par semaine pour améliorer votre conscience corporelle, votre bien-être et votre santé, votre souplesse et votre force ?*

**Venez donc nous rejoindre pour une gymnastique en douceur et en respect pour le corps dans une atmosphère chaleureuse et détendue ! Soyez les bienvenus à PERON**

**à partir du 8 septembre**

**le lundi de 8h45 à 10h et de 10h10 à 11h10**

**le mercredi de 19h00 à 20h15**

**le jeudi de 9h00 à 10h15**

**le vendredi de 9h00 à 10h15**

**lieu : bâtiment des sociétés, 98, rue du Mail, Péron**

**renseignements et inscriptions : Sygun Schenck, tél. : 04 50 59 15 03 ; e- mail : sygun@wanadoo.fr**

**Sygun Schenck:** professeur de danse et de gymnastique diplômée ; éducatrice somatique, certifiée en 'Integrative Bodywork and Movement Therapy'

## SOPHROLOGIE RELAXATION

**Nouveau à Péron**

La sophrologie, qu'est-ce que c'est?

- la relaxation, la détente, le bien-être
- gérer le stress au quotidien
- prendre confiance en soi
- lâcher les tensions, lâcher prise
- ressentir un bien-être et être bien dans son corps et dans sa tête
- apprendre à positiver et à transformer le négatif en positif

Elle est utile dans les cas d'angoisse, de phobies et d'insomnies.

La sophrologie est également utilisée en médecine courante.

La sophrologie est très utilisée pour arrêter de fumer, maigrir, préparer un examen ou un concours ou un entretien, pour soigner les migraines...

La sophrologie peut aider à bien vivre sa grossesse et son accouchement.

### **SÉANCES ADULTES (collectives) LE MARDI MATIN DE 9H À 10H**

**Possibilité de séances individuelles**

**Pour les renseignements et inscriptions :**

**Nathalie Mignon 06.16.34.11.95**

## **Tribune Libre**

### **RAS LE BOL DES CHIENS QUI DIVAGUENT**

J'en ai marre de ne pas pouvoir me promener tranquille dans la commune.

Souvent, je me trouve face à un chien qui divague, alors soit il vous hurle dessus soit carrément il vous agresse, alors j'ai décidé de faire cet article pour dire aux propriétaires qu'ils assument leur devoir de maître, s'ils prennent un chien c'est leur droit, mais comme dit le dicton « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » Un chien ne doit pas divaguer sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui pour faire ses besoins, et aboyer sur tout ce qui bouge.

Que chacun réfléchisse sur ce petit mot, n'attendons pas un accident, des enfants et des adultes se font tuer chaque année par des chiens (qui ne sont pas méchants aux dires de leur maître) je me suis fait mordre encore cet été par un chien loup, heureusement que j'avais des vêtements épais... Tout chien peut être dangereux, ne l'oublions pas !!!

Les chiens qui aboient aussi la nuit, « ras le bol », à croire que les maîtres dorment avec des bouchons dans les oreilles. Pour finir, il va falloir un gendarme dans chaque rue, si chacun n'est pas capable de respecter les autres, et faire preuve d'un peu de civisme. J'encourage les personnes subissant diverses nuisances dues aux chiens de porter plainte à la gendarmerie, « la politique de l'autruche » n'a jamais fait avancer les choses.

Mireille Bugnet-Saunal





## Samedi 6 septembre (Versonnex) :

- 14h-17h Exposition d'artisans spécialisés dans la maîtrise de l'énergie  
Démonstrations : véhicule hybride et électrique.  
Informations sur la maîtrise de l'énergie, Hélianthe, Espace Info Energie  
Les projets des collectivités gessiennes.
- 14h30-15h30  
Visite du centre technique et de secours de Versonnex (bâtiment Haute qualité  
environnementale, eau chaude solaire, chaufferie au bois déchiqueté.  
Visite d'une maison (places limitées).
- 17h Spectacle tout public : « Miss Terre dans tous ses états ». (<http://quatre.free.fr>)  
Gratuit-places limitées. Réservation sur place dès 14h.
- Renseignements : [environnement@ccpg.fr](mailto:environnement@ccpg.fr) / 04.50.42.65.13

## Les 19-20-21 septembre (Gex, Espace Perdtemps) :

- Le 19 14h30-16h Géothermie passive par puits climatiques  
16h-17h30 Gestion différenciée au service du développement durable dans les  
métiers du paysage.
- Le 20 10h-12h Principe d'architecture bioclimatique et fondement de la démarche  
Négawatt.
- 14h30-16h Point sur la filière solaire dans le Pays de Gex et perspectives.
- Le 21 14h30-17h Film « Une vérité qui dérange » - Débat.

## Samedi 27 septembre (Thoiry-Péron) :

- 10h-12h Visite à Thoiry d'une maison à structure en panneaux de bois. Isolation par l'exté-  
rieur des murs et isolation écologique de la toiture. Tuile en terre cuite. Ouvertu-  
res triple vitrage.
- 14h-16h Visite à Péron d'une construction en mono-murs de bois. Chauffe-eau solaire avec  
appoint d'une chaudière à gaz naturel.
- Inscription auprès d'Hélianthe : 04.74.45.16.46 [info@helianthe.org](mailto:info@helianthe.org)

## Permanence mensuelle d'un conseiller en énergie (rendez-vous : 04.74.45.16.46)

- |                    |                                      |                                    |
|--------------------|--------------------------------------|------------------------------------|
| Jeudi 18 septembre | 9h-12h : Mairie de Lelex             | / 14h-17h : Mairie Ornex           |
| Jeudi 16 octobre   | 9h-12h : Mairie de Challex           | / 14h-17h : Salle Mt Blanc Cessy   |
| Jeudi 20 novembre  | 9h-12h : Mairie Grilly               | / 14h-17h : Mairie Prevessin Moëns |
| Jeudi 18 décembre  | 9h-12h : Salle polyvalente-Collonges | / 14h-17h : Mairie Gex             |

## AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 50 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire  
parvenir vos articles avant le 21 novembre 2008.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

# CLIC

## Le Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes retraitées du Pays de Gex vous propose son.....

### Accueil téléphonique

04 50 41 04 04  
Du lundi au vendredi  
9h à 12h30 et de 15h à 17h

### Adresse

Les terrasses de Chevry-Bât. D  
Route de Prost  
01170 Chevry

### Email

[clic@ccpg.fr](mailto:clic@ccpg.fr)

### Site Internet

[www.ccpq.fr](http://www.ccpq.fr)

### Ayez le réflexe CLIC !

Le Centre Local d'Information et de Coordination, CLIC du Pays de Gex, est un lieu d'accueil et d'écoute, un espace d'information et de coordination dédié aux personnes retraitées, à leur famille, aux bénévoles et aux professionnels qui les entourent.

Pour toutes les questions que vous vous posez en tant que retraités, la santé, la prévention, les démarches administratives, l'aide à domicile, les établissements d'hébergement, les loisirs, ... le CLIC est là pour vous accompagner, vous orienter et vous proposer des conférences, des rencontres et des ateliers sur des thèmes variés (mémoire, diabète, automédication, initiation informatique, remise à niveau de la conduite automobile ....)

Le CLIC c'est aussi la possibilité de prêt gratuit d'aides techniques : difficulté passagère ou handicap à compenser, nous vous prêtons gratuitement pour 1 mois planche de bain, déambulateur, téléphone adapté, set de table antidérapant ... et bien d'autres matériels.

Venez nous rencontrer à Chevry,

Résidence les Terrasses de Chevry, Rte de Prost, Bâtiment D  
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h  
(mercredi sur RDV) ou contactez nous au 04 50 41 04 04.

### Vieillesse et diabète :

#### Comment le prévenir? Le traiter? Vivre avec?

Vendredi 14 novembre - 14h30 à 16h  
Gex - Hôpital local - Salle Mont Blanc  
Animée par l'association Diabète 01

### Internet et ses risques :

#### Les identifier pour naviguer en toute confiance

Mardi 23 septembre - 14h30 à 16h  
St Genis Pouilly - Communauté de Communes  
Animée par le Centre de Ressources Informatiques

## Ateliers

### Remise à niveau de la conduite automobile

Mardi 21 octobre - 9h à 17h  
Au CLIC de Chevry  
Animée par la Prévention Routière

### Atelier Mémoire

Jeudi 11, 18 et 25 septembre  
Jeudi 2 et 9 octobre  
A Divonne de 10h à 11h30  
Animée par le service d'éducation pour la santé de la CRAM

### Initiation informatique

Du 13 au 24 octobre  
Dans le cadre de la semaine bleue  
en partenariat avec le lycée Jeanne  
D'Arc de Gex

**Semaine bleue du 20 au 26 octobre**

« Jeunes et Vieux..connectez vous !  
Pour vivre ensemble, nos âges et  
nos cultures, restons connectés ! »

INSCRIPTION GRATUITE AU CLIC : 04 50 41 04 04

## SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46  
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30  
Astreinte Sud-Gessien 06 89 58 29 90  
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396  
URGENCE 0 810 796 796  
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074  
G D F Gaz de France Distribution

08 10 74 74 00  
France-Télécom 10 14  
Trésorerie Gex 04 50 41 51 01  
Permanence impôts à Collonges Grand'Rue à 50 m de  
la poste le mardi de 8h30 à 11h30

ECOLE PRIMAIRE 04 50 56 37 52

CENTRE DE LOISIRS 04 50 48 31 52

E-mail : [centre.loisirs.peron@wanadoo.fr](mailto:centre.loisirs.peron@wanadoo.fr)

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55

SALLE CHAMP-FONTAINE 04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE 04 50 56 41 39

Aux heures de permanences soit :

Le mardi de 16h30 à 18h00  
Le mercredi de 17h00 à 18h30  
Le vendredi de 16h30 à 19h00  
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54

E-mail : [otcollon@cc-pays-de-gex.fr](mailto:otcollon@cc-pays-de-gex.fr)

TAXI-VSL

Goubel

06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS

Particulier :

Commande de poubelles, composteurs, problème de  
collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale,  
TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41

Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 08  
04 50 99 12 01

DECHETTERIE 04 50 59 14 64

E-mail : [dechets@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dechets@cc-pays-de-gex.fr)

-du lundi au vendredi :  
-de mars à octobre de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00  
-le samedi :  
-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 17h00  
-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00  
-fermé tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS 04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE 04 50 56 42 22

-du lundi au vendredi sauf mercredi :  
de 9h30 à 12h00  
de 15h00 à 17h30

-le mercredi et le samedi :  
de 9h30 à 12h00

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86

Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46

Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27

ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30

C.M.P (Centre Médico-Psychologique)

04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon

Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly

Téléphone 04 50 20 66 80

Télécopie 04 50 20 60 12

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: [Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr](mailto:Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr)

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

## CALENDRIER DES GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2008

### SEPTEMBRE 2008

29/08/2008 au 05/09/2008 **DOREAU**  
 05/09/2008 au 12/09/2008 **LARTAUD**  
 12/09/2008 au 19/09/2008 **SAVARIAU**  
 19/09/2008 au 26/09/2008 **LOTZ-MATTERN**  
 26/09/2008 au 03/10/2008 **COTTIN**

### NOVEMBRE 2008

31/10/2008 au 07/11/2008 **BOUQUET**  
 07/11/2008 au 14/11/2008 **BARBATIN-BESSEY**  
 14/11/2008 au 21/11/2008 **MAISSA**  
 21/11/2008 au 28/11/2008 **FERNOUX**

### OCTOBRE 2008

03/10/2008 au 10/10/2008 **REVOL**  
 10/10/2008 au 17/10/2008 **BOUVIER**  
 17/10/2008 au 24/10/2008 **DELORME-DURET**  
 24/10/2008 au 31/10/2008 **MASCETTI**

### DECEMBRE 2008

28/11/2008 au 05/12/2008 **DRAI**  
 05/12/2008 au 12/12/2008 **BENDAHO**  
 12/12/2008 au 19/12/2008 **COTTIN**  
 19/12/2008 au 26/12/2008 **ROBERT**  
 26/12/2008 au 02/01/2009 **SIAUVE**

### La garde commence le jour indiqué à 19 heures et se termine le jour indiqué à 19 heures.

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY	22 Rue de Genève	St GENIS	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUQUET	6 Chemin du Levant	FERNEY	04 50 40 68 97
BOUVIER	Rue de le Mairie	CESSY	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI	539 rue Aiglette Nord	GEX	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI	Route de Mategnin	PREVESSIN	04 50 28 06 79
DELORME-DURET	Arcades d'Ornex	ORNEX,	04 50 40 53 86
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY	04 50 20 87 57
SAVARIAU	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

### Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

#### URGENCES

Gendarmerie.....17  
 Pompier .....18  
 Samu.....15  
 Urgence N°Européen.....112

#### HOPITAUX

Ambilly 04 50 87 47 47  
 Saint-Julien 04 50 49 65 65  
 Gex 04 50 40 38 38  
 Cantonal à Genève 00 41 22 372 33 11  
 La Tour à Meyrin 00 41 22 719 61 11  
 Centre anti-poisons Lyon 04 78 54 14 14  
 Centre grands brûlés Lyon 04 78 61 88 88  
 Clinique Savoie Annemasse 04 50 95 41 41

#### MEDECINS

Logras  
 Dementhon C 04 50 56 38 10  
 option homéopathie  
Saint-Jean de Gonville  
 Mogenet P.A. 04 50 56 44 21  
 Dr Brigitte Fleury 04 50 48 60 22  
Collonges  
 Maury M.H. 04 50 56 71 00

#### PEDIATRE

Saint-Genis  
 Guy 04 50 42 20 11

#### PHARMACIES

*Voir ci-dessus*

#### Collonges

Mr et Mme Dupont 04 50 59 60 17

**Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie**

#### INFIRMIERE

Collonges  
 Pirollet 04 50 56 71 64

#### CENTRE MEDICO-SOCIAL

Saint-Genis 04 50 42 12 65

#### MAINTIEN A DOMICILE

04 50 41 47 12

#### CENTRE DE RADIOLOGIE

Saint-Genis 04 50 28 27 27

#### SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly 04 50 42 12 34  
 Gex 04 50 41 76 45

# Calendrier des fêtes

## SEPTEMBRE 2008

Samedi 6	MAIRIE	FORUM DES SOCIETES	CF
Samedi 6	BOULES	CONCOURS + REPAS	CF
Samedi 27	« Halte-Garderie itinérante » La Roulinotte	DEPOT VENTE	CF

## OCTOBRE 2008

Samedi 4	VERGER TIOCAN	FETE DE LA POMME	CF
Dimanche 5	VERGER TIOCAN	FETE DE LA POMME	CF
Samedi 11	BIBLIOTHEQUE	SOIREE ROCK	CF
Vendredi 24	ANCIENS POMPIERS DE PARIS	LOTO	CF
Samedi 25	DON DU SANG	REPAS DANSANT	CF
Vendredi 31	COMITE DES FETES	BELOTE	CF

## NOVEMBRE 2008

Samedi 8	COMITE DES FETES	THEATRE	CF
Samedi 22	FOOT	LOTO	CF
Dimanche 30	PAROISSE	LOTO	CF

## DECEMBRE 2008

Samedi 6	COMITE DES FETES	TELETHON	CF
Dimanche 7	PETANQUE	BELOTE	CF
Samedi 13	BELOTE GESSIENNE	MARATHON DE BELOTE	CF
Samedi 13	LA BONNE HUMEUR	CONCERT	St Jean de Gonville
Vendredi 19	SOU DES ECOLES	FETE DE NOEL	CF

**Père Laurent REVEL**  
Tél.:04 50 56 30 35  
169, Rte St-Maurice Challex

<b>SEPTEMBRE</b>	Dim. 7	10h	Fête patronale de St Louis	POUGNY
	Dim. 14	10h	Messe ordinaire	PERON
	Dim. 21	10h	Fête patronale de St Maurice	CHALLEX
	Dim. 28	10h	Messe ordinaire	COLLONGES
<b>OCTOBRE</b>	Dim. 5	10h	Messe ordinaire	POUGNY
	Dim. 12	10h	Messe ordinaire	PERON
	Dim. 19	10h	Messe ordinaire	CHALLEX
	Dim. 26	10h	Messe ordinaire	COLLONGES
<b>NOVEMBRE</b>	Sam. 1	10h	TOUSSAINT	FARGES
	Dim. 2	10h	Commémoration des défunts	POUGNY
	Dim. 9	10h	Dédicace du LATRAN	PERON
	Dim. 16	10h	Messe des Familles	CHALLEX
	Dim. 23	10h	Le Christ Roi	COLLONGES
	Dim. 30	10h	1 <sup>er</sup> Dimanche de l'Avent	FARGES
<b>DECEMBRE</b>	Dim. 7	10h	2 <sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent	POUGNY
	Lundi 8	18h30	Immaculée Conception	CHALLEX
	Dim. 14	10h	3 <sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent	PERON
	Vend. 19	20h-21h	Célébration pénitentielle	CHALEX
	Dim. 21	10h	4 <sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent	CHALLEX
	Mer. 24	19h	Messe pour les enfants	PERON
	Mer. 24	23h	Veillée de NOËL	CHALLEX
	Jeudi 25	10h	Messe du jour de NOËL	FARGES
Dim. 28	10h	SAINTE FAMILLE	COLLONGES	

# Cours de peinture

## Françoise Wescher-Fabre

Je suis peintre et vous propose de travailler avec moi dans mon atelier, de venir découvrir ou vous perfectionner en acrylique, huile, pastel, aquarelle, dessin en petit groupe convivial de tout niveau, à votre rythme.

Je me fais un plaisir de vous renseigner au 06 03 54 94 73.

Si vous n'osez pas vous lancer... venez me rendre visite pour assister à un cours, juste pour voir.

### Horaires de l'atelier dès le 15 octobre 2008

Le mercredi de 14h à 18h

Le jeudi de 10h à 18h

Le vendredi de 10h à 18h

### Adresse de l'atelier:

120, route de chanvière (Feigères)

01630 Péron

Fixe 04 50 56 41 82 Mobile 06 03 54 94 73

Email [Francoise@atelierfwf.net](mailto:Francoise@atelierfwf.net) Site [www.atelierfwf.net](http://www.atelierfwf.net)



## Pose de la première pierre de la résidence ECLAT de Pré-Journan à Gex

L'association ECLAT a été créée en 1991 par plusieurs familles ayant des enfants handicapés et qui étaient confrontés au manque de structures pour accueillir leur enfants dans le Pays de Gex.

Dans un premier temps, axée sur le loisir des enfants et l'accompagnement scolaire, l'association s'est ouverte par la suite à l'accueil et l'accompagnement des adultes.



Cette nouvelle résidence offrira un hébergement permanent, de proximité pour dix adultes ayant des handicaps différents, et dont l'accompagnement doit être constant, et aussi un studio pour les accueils temporaires.

Parallèlement un foyer occupationnel accueillera en journée ceux qui le désirent, permettant un accompagnement adapté aux possibilités d'activités et de repos de chacun, et une ouverture sur l'extérieur avec des activités variées et des sorties.

# À l'école d'autrefois



Une exposition sur l'histoire des écoles de la commune de Péron avait lieu à la salle Champ-Fontaine ce 28 juin. Ce travail était l'aboutissement d'un projet conduit tout au long de l'année scolaire, auquel la plupart des classes avaient pris part.

Les maternelles ont représenté les générations et l'évolution des jeux d'enfants. Les CP et les CE1 ont fait une collecte et ont présenté du matériel de classe de ces 100 dernières années : livres, cahiers. Un atelier d'écriture à la plume a été mis en place, et une mini-classe "à l'ancienne" a été reconstituée avec des bureaux, des cartes et de nombreux documents. Des écoles des environs avaient prêté du matériel pour la circonstance, mais la plupart des objets venaient des "greniers" des anciennes écoles de la commune. Les CE2 ont présenté les cahiers d'appel des écoles depuis 1886. Les CM1 ont étudié et présenté, grâce à l'intervention en classe sur 3 jours de M. Alain Mélo, historien, les archives concernant la construction des trois écoles de la communes. Des poésies ont été interprétées, des dessins présentés.

De nombreuses photos de classe étaient exposées, de 1886 à nos jours.

Le public est venu nombreux tout au long de la journée. Il y a eu des enfants ravis de s'initier à l'écriture à la plume, et des adultes tout aussi ravis de s'y remettre, pour l'occasion. On a pu voir des personnes jeunes et moins jeunes émues de retrouver leur nom ou celui d'un proche sur un cahier d'appel, ou un visage sur une photo de classe.

Beaucoup de messages de remerciements et de félicitations dans le livre d'or, le commentaire "à refaire !" est revenu souvent.

Il y a eu des moments qui ont permis à tous de parler avec d'autres de "leur école", mais aussi de ne pas être seulement nostalgique d'autrefois, en voyant mieux en quoi l'école d'aujourd'hui a pu apporter des avancées.